



JARDIN DU PRÉ MUCHÉ

Saint Maurice, Lille



Carnet de référence / Mars 2018



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

Bordure de massif en saule plessé



Mare



Abri - espace de convivialité



Haie de saule plessé



Potager en carrés

Introduction

Le jardin du Pré Muché est un jardin partagé d'une surface de 700m² environ. Situé derrière l'église du quartier St-Maurice à Lille et à côté du nouveau centre social. Le Pré Muché existe depuis 2007 à l'initiative des habitants.

Histoire

Entièrement entouré de murs, le terrain était auparavant utilisé par un parent d'élève de l'école jouxtant ce terrain. Elle y élevait des chèvres et des poules et organisait des animations pour les enfants de cette école. Cependant il y a dix ans, la ville a voulu récupérer le terrain pour éventuellement en faire un parking. La personne qui s'en occupait n'a pas voulu voir ce terrain changer de cette manière et a rallié un noyau d'une dizaine d'habitants du quartier à sa cause. C'est ainsi que naquit le jardin naturel partagé du Pré Muché grâce au rassemblement des habitants et à la coopération avec les AJOnc.

En développant ce jardin, des constructions ont été réalisées par les habitants avec l'aide des AJOnc composés de spécialistes (animateur, ingénieur etc.). L'association AJOnc apporte des conseils pour la réalisation et l'aménagement mais aussi des moyens financiers pour le matériel nécessaire. La ville apporte aussi parfois son aide financière pour des aménagements spécifiques (rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite).

L'intervention des AJOnc permet de créer des liens d'entraide et de partage entre les différents jardins du réseau de jardins écologiques partagés qu'ils accompagnent.

Le centre-social intervient aussi en apportant sa touche dans le jardin et sert de lieu de réunion par mauvais temps. Dès le début, une solidarité très forte entre tous ces membres était présente et a permis l'élaboration du projet, ainsi que son fonctionnement aujourd'hui.

Clôture de saule vivant guidé et panneau pédagogique pour la mare



Récupérateurs d'eau de pluie



Parcelles potagères



Plan du jardin

Organisation

Le jardin est organisé en différentes zones à vocation particulière proposées par les AJOnc. Celles-ci sont délimitées par des bordures de saule plessé, fabriquées sur place, ou par des structures de saules vivants guidés (haie, portillon, arche). On y trouve une haie champêtre, un abri servant d'espace de convivialité par mauvais temps, plusieurs parcelles consacrées aux cultures potagères, une prairie fleurie, un massif de vivaces fleuries, une mare, un composteur, un local à outils et un poulailler.

Pour la gestion de ces espaces, un planning est réalisé suite aux réunions de concertation ayant lieu tous les premiers lundis du mois. Ils y discutent des projets, des tâches à réaliser et constatent aussi l'état du jardin. Ce planning, prenant aussi en compte les périodes de vacances, sert donc à répartir les permanences et les tâches de chaque habitant jardinier.

La réalisation des travaux est assurée par les habitants jardiniers parfois aidés par des spécialistes membres (menuisier, jardiniers, artistes). Il arrive aussi que le CATIP (structure médicale) intervienne et offre ses travaux plastiques pour les exposer. Chacun apporte son savoir au jardin en coopération avec les autres membres.

Les matériaux utiles à ces travaux sont principalement issus de la récupération (encombrants par exemple) et de dons. Les outils quant à eux sont stockés dans un local et les plus importants, prêtés par les AJOnc.

Gestion particulière du jardin dans le temps et respect de la nature

La gestion du jardin se base sur la permaculture. Les activités principales consistent en de la taille, la culture potagère et le compostage des déchets verts et des déchets alimentaires des habitants adhérents. Tout est réalisé dans l'esprit de la permaculture, le respect de l'écosystème et de la biodiversité ainsi qu'une gestion réfléchie dans le temps. Ils utilisent par exemple la méthode des lasagnes (superposition de couches de bois, terreau, feuilles mortes servant à la protection et l'amendement du terrain). Pour les parcelles potagères, ils pratiquent l'assolement (rotation des cultures) pour maintenir la fertilité du sol. Afin de l'enrichir ils y apportent l'engrais produit par le compost.

L'eau quant à elle est collectée grâce à des récupérateurs d'eau de pluie des toitures, situés à plusieurs endroits du jardin.

Réserve de tiges de saule pour le plessage



Bobines de câbles servant de tables extérieures



Pommier



Saule plessé

Animations

Tous les samedis de l'année, les habitants ouvrent le jardin au public. En période estivale, il est aussi ouvert le mercredi. Le reste du temps des événements sont régulièrement organisés afin de faire connaître le jardin et favoriser l'entente et la solidarité entre les habitants. Il existe de nombreuses fêtes telles que la fête des lumières, la fête des pommes de terre, le printemps de Saint Maurice. Lors de celles-ci des animations ont lieu toute la journée, (tressage de saules, jeux flamands, danse, poésie, chant, lectures...). Toutes ces animations sont réalisées par les habitants et parfois financées par des fonds à disposition des habitants (Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants (FPH) à travers le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC)). Des visites pédagogiques régulières sont organisées par les habitants jardiniers, pour les écoles, les crèches etc.. et des repas collectifs élaborés à partir des récoltes sont proposés dans un esprit de partage. A plus grande échelle, des fêtes annuelles ont lieu entre les différents jardins du réseau pour favoriser le lien, l'entraide et la solidarité (concours, échange de graines, troc de plantes etc..).

Voir site: www.ajonc.org

Problèmes rencontrés

Dans ce jardin, la plupart des problèmes rencontrés viennent de l'usure des matériaux. Des bacs pour le potager ont été réalisés mais ils se dégradent au fil du temps par exemple. Les habitants ont alors décidé de remplacer cette structure par des bordures de saule plessé. Ils trouvent ainsi des alternatives pour contrer les problèmes. De même pour leur structure en saule pour le compost, les matériaux sont remplacés par d'autres plus durables et adaptés à leur renouvellement dans le temps.

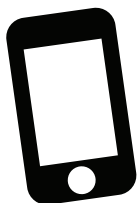
Entre les membres, la solidarité et l'entente est très forte il n'y a donc pas de problème particulier. De plus les réunions de concertation tous les mois aident à la compréhension, l'organisation du groupe et à la coordination des interventions.

Obligations

Cet organisme n'a pas de contrat ni d'obligation avec la ville. Ils ont seulement la charte des AJONC à respecter. Celle-ci est commune à tous les jardins du réseau.

Four à pain





Pour plus d'informations et pour préciser vos attentes, prenez contact avec nous !

Le CAUE conseille les porteurs de projets pour aider à construire leur démarche en lien au territoire. Il peut s'agir d'un conseil ponctuel pour le montage de projet, ou d'un accompagnement adapté (sous condition d'adhésion).

La valorisation du projet et des travaux auprès des habitants est encouragée, elle peut se faire grâce à l'outil numérique S-PASS Territoires.

L'objectif est de développer l'intérêt de tous les habitants pour leur cadre de vie afin de favoriser la participation de tous au projet de territoire, œuvrer pour un cadre de vie de qualité et adapter ensemble le territoire aux évolutions de la société.

Le CAUE du Nord est une association de conseil et de formation ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie. Y adhérer c'est le soutenir !

UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE DEPARTEMENT DU NORD
en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

CONTACT

CAUE du Nord
98 rue des Stations 59000 Lille

+33 (0)3 20 57 67 67

contact@caue-nord.com